

Fiche signalétique



Section 1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	: BOWLET	Code : 3725
Description du produit	: Nettoyant pour cuvettes et urinoirs	
Fournisseur/Fabricant	: LABORATOIRES CHOISY LTÉE 390, boul. St-Laurent Est, C.P. 6 Louiseville (Québec) J5V 2L7	Tél.: (819) 228-5564 Courriel: info@choisy.com www.choisy.com
En cas d'urgence	: Centre antipoison du Québec: (service 24 heures) -Québec: (800) 463-5060 (aucuns frais) -Tous les autres endroits: (418) 656-8090 CANUTEC: (613) 996-6666 (à frais virés)	

Section 2. Identification des risques

État physique	: Liquide. [Liquide opaque.]
Mention d'avertissement	: DANGER! CAUSE DES BRÛLURES DANS LES VOIES RESPIRATOIRES, AINSI QUE DES BRÛLURES OCULAIRES ET CUTANÉES. NOCIF EN CAS D'INGESTION. Voir Information toxicologique (section 11)

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

<u>Nom</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>% en poids</u>
- Chlorure d'hydrogène	7647-01-0	15 - 30
- Alcools, C12-15, éthoxylés	68131-39-5	1 - 5

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	: Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement.
Contact avec la peau	: Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Consulter un médecin immédiatement.
Inhalation	: Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	: Si la personne incommodée est consciente, lui faire boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin immédiatement.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	: Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.
Point d'éclair	: Vase clos: >93.3°C [Pensky-Martens, vase clos.] [Le produit n'entretient pas une combustion.]
Moyens d'extinction	: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié.
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).
- Méthodes de nettoyage** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et entreposage

- Manutention** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les aérosols. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Tenir à l'écart des bases. Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures.
- Entreposage** : Entreposer conformément à la réglementation locale. Tenir hors de portée des enfants. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Séparer des bases. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

- Mesures techniques** : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent des vapeurs, des aérosols ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du travailleur aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.
- Protection individuelle**
- Yeux** : Lunettes anti-éclaboussures.
- Mains** : Porter des gants imperméables et résistants aux produits chimiques.
- Respiratoire** : Porter un respirateur approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.
- Autre** : Porter des vêtements de protection appropriés pour éliminer tout risque de contact avec la peau.

Hygiène industrielle - Valeurs limites d'exposition professionnelle

Ingredient

- Chlorure d'hydrogène

Limites d'exposition

ACGIH TLV (États-Unis, 2000).

CEIL: 7.5 mg/m³

CEIL: 5 ppm

NIOSH REL (États-Unis, 2000).

CEIL: 7 mg/m³

CEIL: 5 ppm

OSHA Final Rule (États-Unis, 1989).

CEIL: 7 mg/m³

CEIL: 5 ppm

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs d'exposition considérées acceptables.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	: Liquide. [Liquide opaque.]
Couleur	: Vert.
Odeur	: Banane.
pH	: <2
Viscosité	: Non disponible.
Point d'ébullition/ condensation	: 100°C
Point de fusion/congélation	: <0°C
Densité relative	: 1.11 à 1.125
Solubilité	: Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique	: Le produit est stable.
Conditions à éviter	: Aucune donnée spécifique.
Matières à éviter	: De l'hydrogène inflammable peut être produit lors de contact prolongé avec certains métaux tels que l'aluminium, l'étain, le plomb et le zinc. Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : les alcalins
Produits de décomposition dangereux	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
Risque de réactions dangereuses	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Section 11. Information toxicologique

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux	: Corrosif pour les yeux. Provoque des brûlures.
Peau	: Corrosif pour la peau. Provoque des brûlures.
Inhalation	: Corrosif pour les voies respiratoires. L'inhalation de gouttelettes en suspension dans l'air ou d'aérosols peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	: Toxique en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets cancérogènes	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets mutagènes	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets tératogènes	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la reproduction	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Sensibilisant	: Aucun effet important ou danger critique connu.

Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Espèces	Résultat
- Chlorure d'hydrogène	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	1562 mg/m ³
	DL50 Cutané	Lapin	>5010 mg/kg
	DL50 Orale	Rat	1100 mg/kg
- Alcools, C12-15, éthoxylés	DL50 Cutané	Lapin	2500 mg/kg
	DL50 Orale	Rat	1610 mg/kg

Section 12. Information sur l'écologie

Écotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Biodégradabilité : Non disponible.

Écotoxicité en milieu aquatique


Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
- Chlorure d'hydrogène	Aiguë CL50 282 mg/l	Poisson - Gambusia affinis	96 heures
- Alcools, C12-15, éthoxylés	Aiguë CE50 0.7 mg/l	Plantes aquatiques	96 heures
	Aiguë CE50 1.3 mg/l	Daphnie	48 heures
	Aiguë CL50 1.2 mg/l	Poisson	48 heures

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Élimination des déchets : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Consulter les autorités locales ou régionales.

Section 14. Information relative au transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classe TMD	UN1789	Acide chlorhydrique en solution	8	II		Remarques Quantité limitée lorsque 1L ou moins.

GE* : Groupe d'emballage / Packing Group

Section 15. Information réglementaire

SIMDUT (Canada) : D-1B E

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Section 16. Renseignements supplémentaires

Date d'édition : 2015-09-09.

Préparé par: Le département de recherche et développement de Laboratoires Choisy Itée

Tél.: (819) 228-5564

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.